

## **SEANCE DU 05 SEPTEMBRE 2014**

L'an deux mil quatorze, le 05 septembre, le conseil municipal de la commune de Couzou, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Daniel BOUDOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 Août 2014

**PRESENTS** : Daniel BOUDOT, Odette PEYRONNENC, Nadine PENCHENAT-LAUBIE, Sandrine RIVIERE, Nadine BAPTISTE, Anne BAZALGUES, Laurent CLAVEL, Christine DENIMAL-CLIN/BONNEFONT, Edith LANDOIS.

**ABSENTS** : Emmanuel ROY DE LACHAISE, Claude LAGARDE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Nadine PENCHENAT-LAUBIE

Le Compte Rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

### **1 – PROPOSITION DE CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE GRAMAT : Participation au financement des repas des enfants scolarisés à Gramat**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des diverses réunions avec la Mairie de Gramat concernant le tarif des repas de cantine.

Le prix réel d'un repas est de 5 €. Pour les enfants de Gramat, le tarif est de 2 € 40 par repas pour la famille et la Mairie de Gramat participe pour la différence.

Pour qu'une équité soit établie entre les enfants de Couzou et les enfants de Gramat, Monsieur le Maire de Gramat propose qu'une convention soit établie entre nos deux communes avec une participation de 2 € 60 par repas et par enfant.

Un titre de recettes sera mensuellement émis par la commune de Gramat, accompagné d'un décompte précis concernant le nombre d'enfants et de repas pris au restaurant scolaire.

Monsieur le Maire donne lecture de cette convention et sollicite l'avis du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal donne un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

## **2 – DEVIS ELECTRICITE MAIRIE : Choix des travaux à réaliser**

Suite au rapport de la SOCOTEC, un nouveau devis a été demandé et remis par Mr Barrière (Tableau, installer plusieurs prises le long du mur + ajout prises internet)

Ce devis s'élève à un montant de 7 100 € H.T pour la totalité et 2 894 € H.T. pour la seule partie électrique.

Les conseillers ont souhaité un autre devis.

## **3 – REFLEXIONS SUR LA PRISE DE COMPETENCE ORDURES MENAGERES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE GRAMAT :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Pays de Gramat souhaite prendre la compétence « Collecte et traitement des déchets » avant le 1<sup>er</sup> Octobre.

Dans le futur CAUVALDOR, certaines communes ont déjà cette compétence. A terme le but est de rassembler tout le monde au sein d'une même unité. LE BASTIT, CARLUCET et COUZOU font partis du SYMICTOM du Pays de Gourdon et souhaitent pouvoir conserver ce service. Le 8 août les trois Maires de ces communes ont rencontré les responsables du Symictom du Pays de Gourdon afin de connaître leur positionnement sur la possibilité de rester avec eux, ce qui ne leur pose aucun problème. A la suite de cette réunion, un courrier, daté du 20 août a été adressé à Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Gramat qui a enregistré notre demande.

N'ayant aucune garantie sur ce fonctionnement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, date de naissance de CAUVALDOR, les élus de Couzou souhaite avoir plus d'informations sur la façon de poursuivre ce service.

## **4 – « JOUR DE LA NUIT » du 20 SEPTEMBRE 2014 : Organisation, Animations**

Cette année nous participons à cette manifestation. L'éclairage public sera en sommeil ce soir-là.

Deux animations sont présentées :

- A Bélugue : Observation du ciel avec une lunette astronomique
- Une autre pour faire le tour du village et observer le ciel et la nature.

Tout le monde est invité à venir devant la Mairie à 21 heures. En cas de mauvais temps nous nous retrouverons dans la salle de la mairie et ferons une animation avec projection.

## **5 – QUESTIONS DIVERSES :**

1. Remerciements d'Evelyne suite au décès de Serge
2. Problèmes de ramassage scolaires suite à l'intervention de Laetitia Roy de Lachaise à la fin de l'année précédente. Le Conseil Général a demandé que les filles soient portées aux Aspès : suite à réclamation de sa part et joint les services de la part du Maire d'autre part, une visite sur place sera effectuée pour évaluer les risques. Si retour à l'arrêt précédent ce ne pourra être effectif qu'après les congés de Toussaint.
3. Schéma numérique : réunion au Conseil Général le mardi 9 septembre. Les cartes présentées à la suite des diverses réunion laissent apparaître Couzou sans aucune amélioration sur le débit d'internet et ce malgré le renforcement filaire et fibre optique. Quelle position adopter ?
4. Enquête publique SRCE (schéma régional de cohérence écologique) Elle se déroule actuellement. Le sujet principal en est les trames vertes et bleues (TVB) et la continuité écologique qui en découle. Le dossier est consultable en mairies de Cahors, Figeac et Gourdon. Chacun peut consulter le dossier et y faire des remarques dans le cadre de l'enquête publique.
5. SMPVD : présentation commissions SCOT (schéma de cohérence territoriale) au cinéma de Vayrac de 18h30 à 20h. 6 séances reprenant les thèmes par le cabinet seront projetées avec questions en suivant. Sont invités : les élus des commissions SCoT, les élus de la commission transversale. Les dates en sont : 24/09, 8/10, 22/10, 5/11, 19/11 et 3 décembre. Il est important que les élus de Couzou concernés soient présents et assistent. Nous pourrons ainsi mieux échanger sur les thèmes qui composeront ce SCoT.
6. Puits de Couzou : une réunion doit avoir lieu avec Mme David, l'entreprise ERC et moi-même le vendredi 12 septembre. Après les divers mails et déplacements sur les lieux nous allons essayer de clore le sujet. Soit il abandonne, ce qui est souhaité, soit il refait sous contrôle le travail.

7. Jean Launay m'a désigné, en tant qu'élu d'une commune de – de 500 habitants, afin que je siège à la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) Elle traite de tous les domaines touchant aux communautés de communes. 40 élus y siègent. La 1<sup>ère</sup> réunion se tiendra le 19 septembre à la DDT à Cahors. La réunion est publique.
8. Suite à la modification des rythmes scolaires, la ville de Gramat recrute des intervenants et assistants (bénévoles)
9. Réunion à Souillac, salle du Bellay le 23/09, sur le thème « la responsabilité juridique des dirigeants associatifs » de 19 à 21h30.
10. Marc Varsori sollicite la pose d'un miroir bombé, en face de son portail, sur le poteau d'éclairage. La sortie de son terrain est problématique et dangereux. D'autre part il souhaite avoir la possibilité de placer un portail en limite de son terrain donnant sur l'espace « parking » du cimetière, ce qui permettrait en partie de remédier au problème précédent. S'étant déplacé sur les lieux, le Maire a constaté que les fondations avaient été commencées. A l'avenir, le Maire souhaite que l'on procède dans le bon ordre : demande, exécution.
11. Pour le 15 mars 2015, demande m'a été faite d'accueillir une animation du Parc dans le cadre des « sorties causeries ». Le sujet en sera les trames vertes et bleues et continuités écologiques. Nature Pyrénées encadrera cette animation.
12. La 3<sup>ème</sup> tranche a démarré mardi 2 septembre 2014. Le rocher est présent et une trancheuse est envisagée. A suivre. Les matériaux extraits seront stockés à Bélugue puis utilisés sur la commune au fur et à mesure des besoins.
13. Congrès annuel des Maires du Lot : il a lieu **le dimanche 5 octobre à Figeac** salle Mitterrand à partir de 9h30. Journée très intéressante avec des échanges qui seront parfois vifs : la réforme territoriale en sera le fil rouge. Le repas sur place est de 25€. Les chèques seront collectés d'avance (porter à la mairie)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 45 mn.